

H. — CHRONIQUES

LE MAROC DEVANT LE MONDE

par Claude CAMBAU

LE PLAN QUINQUENNAL EGYPTIEN

Un plan de 5 ans (1946-1951) vient d'être mis sur pied par le gouvernement égyptien en vue de réaliser l'équipement et le développement économique du pays. Un crédit de 25 millions de livres égyptiennes a été consacré à son démarrage. Les postes principaux de cette première tranche sont représentés par :

	En millions de L.E.
Achat d'ateliers britanniques et américains	1
Achat de matériel roulant pour les chemins de fer	4
Amélioration des canaux d'irrigation	5
Amélioration du drainage	3
Construction de routes	3
Mesures de salubrité publique et construction d'hôpitaux	5

Le problème de l'enseignement technique, qui doit former les cadres nationaux, a naturellement reçu l'attention du gouvernement égyptien, qui a décidé d'augmenter considérablement le nombre des professeurs et techniciens chargés de le dispenser.

Les grands travaux d'énergie électrique font l'objet d'un plan spécial, dont le point principal est l'électrification du barrage d'Assouan. Cet ouvrage d'art, l'un des plus grands du monde par ses dimensions (1966 m. de long, 180 écluses) va permettre d'utiliser 5.500 millions de m³ d'eau. Les travaux coûteront 3 millions de L. E.

Un deuxième projet complémentaire surélévera le barrage actuel et augmentera la masse d'eau retenue. L'excédent d'énergie ainsi obtenu est destiné :

— soit à alimenter les industries chimiques qui se développent en ce moment en Egypte, et particulièrement une usine d'engrais azotés d'une capacité de production de 150.000 tonnes par an, qui seraient entièrement absorbées par l'agriculture égyptienne.

— soit à alimenter un groupe métallurgique traitant les minerais de fer du bassin d'Assouan (dont la teneur varie entre 45 et 70 %) et pouvant produire, par an, 115.000 tonnes d'acier.

— soit à être transporté jusqu'au Caire, par des lignes de haute tension sur un parcours de 800 km. et fournir environ 1 milliard de kwh par an aux établissements industriels de la région.

Ce dernier projet, le plus coûteux, nécessiterait 10 millions de L. E. Un projet secondaire concerne la création d'un barrage dans la vallée de l'Ouadi er Royan (près de el Fayoum).

Une banque industrielle, au capital de 2 millions de L. E., doit être constituée pour pourvoir au financement de l'industrialisation du pays. Ses actions seront réparties entre le gouvernement, les particuliers et certaines sociétés.

LES PLANS COMMUNAUX EN ALGERIE

On sait que le gouvernement général de l'Algérie poursuit depuis plus d'une année l'élaboration d'un vaste programme de réformes, faisant largement appel aux techniques modernes de la planification.

Les documents de base, et les consignes générales, relatifs à la mise en œuvre de ce programme, sont régulièrement publiés dans une suite de fiches documentaires, dont la publication est groupée sous le titre de *Documents algériens* par le Service d'information du cabinet du gouverneur général de l'Algérie. Plus particulièrement intéressante pour les lecteurs du Bulletin s'avère la *Série Economique* de cette publication.

Signalons à leur particulière attention la fiche n° 12 du 1er janvier 1946, où le gouverneur général de l'Algérie prescrit à chaque chef de commune la préparation, sui-

vant une méthode uniforme, et en liaison avec les représentants des services techniques, du plan d'action de son unité administrative. Le programme est échelonné sur cinq années, du 1er janvier 1947 au 31 décembre 1951, il sera naturellement divisé en tranches annuelles de travaux, dont les devis doivent être chiffrés sur la base des salaires et des prix actuels de la main-d'œuvre et des matériaux. Mais leur extension sur une période beaucoup plus longue doit être d'ores et déjà envisagée. Tous les projets doivent être rattachés à 10 rubriques déterminées, qui sont les suivantes :

1° Organisation administrative, dont le plan doit viser à obtenir une meilleure répartition territoriale par :
— la création de communes de plein exercice;
— la création de centres municipaux (communes rurales);
— le rattachement de douars ou de parties de douars à des communes de plein exercice.

2° Urbanisme et travaux d'édilité, groupés en travaux indispensables, nécessaires ou utiles.

3° Habitat.

4° Viabilité.

5° Hydraulique et adduction d'eau.

6° Electrification.

7° Scolarisation (on sait que le décret du 27 novembre 1944 a établi en Algérie le principe de l'obligation scolaire, et réparti sur vingt années la scolarisation totale de la jeunesse).

8° Formation professionnelle, industrialisation, artisanat.

9° Paysanat, dont le plan vise la création d'un certain nombre de secteurs d'amélioration rurale, ou S.A.R., de type semblable à celui des secteurs marocains de modernisation du paysanat ou S.M.P., en vue de développer la production agricole et de faciliter le progrès social et économique des paysans.

10° Assistance médicale et sociale.

A l'intérieur de chacune de ces rubriques sont rapidement esquissées les grandes lignes du problème que pose chacune d'elles, puis envisagées les solutions qui peuvent lui être proposées.

La collection des plans que proposeront en réponse les diverses communes algériennes ne pourra manquer de fournir un ensemble de renseignements pleins d'intérêt pour l'observateur de la conjoncture économique et sociale, au Maroc comme en Algérie.

L'AUGMENTATION DU TAUX DES SALAIRES HORAIRES DANS LE MONDE PENDANT LA PERIODE DE GUERRE

Le tableau ci-dessous donne pour un certain nombre de pays l'indice du taux des salaires horaires à la fin de 1944 sur la base de 100 en 1939 (1) :

Nouvelle-Zélande	114
Australie	127
Canada	136
U.S.A.	136
Suède	138
Suisse	140
Royaume-Uni	148
Danemark	152

(1) D'après La Conjoncture, économie mondiale, n° 2-3, juillet-août 1946, sur la base des taux des salaires publiés par le Bureau international du travail, auxquels ont été ajoutés les taux marocains, d'après les renseignements fournis par le Service du travail au Service des statistiques du Maroc.

Argentine	184
France	232
Chili	285
Maroc (Européens)	292,7
— (Marocains)	420,7
Palestine	310

On voit la place que tient le Maroc, au sommet de cette échelle, en compagnie de pays traditionnellement considérés avant les hostilités comme possesseurs d'une main-d'œuvre « bon marché ».

Il serait loisible de penser que c'est dans les pays où le contrôle des prix s'est exercé avec succès que les salaires ont pu être maintenus à un niveau relativement bas. En fait ce sont surtout les puissances bien pourvues en denrées alimentaires et produits de première nécessité qui ont pu en partie maintenir la stabilité de leurs salaires.

Pour le cas particulier du Maroc, l'industrialisation accrue du pays pendant la période de guerre, et l'élévation relative qui en résulta de la qualification professionnelle de la main-d'œuvre d'origine marocaine, ont entraîné une augmentation encore plus importante (indice 420,6) de l'indice des salaires de la partie marocaine de la population.

Naturellement, dans la plupart des Etats, une partie des salaires et profits excédentaires a été « aspirée » au moyen de l'impôt et de l'emprunt. Aux Etats-Unis l'indice des impôts (base 100 en 1939) était de 320 en 1945, en 1945, en Grande-Bretagne il était de 279, soit à un niveau égal environ au double de l'indice du taux des salaires.

Au Maroc, par contre, l'indice des impôts sur cette même base était de 322, soit à un niveau intermédiaire entre l'indice des salaires des Européens et celui des salaires des Marocains.

LE STATIONNEMENT DES TROUPES SUR UN TERRITOIRE ET SON INFLUENCE SUR LE MOUVEMENT DES INDICES DES PRIX

On a pu constater dans de nombreux pays d'Europe l'influence directe des événements de guerre sur la montée des prix, sous l'effet des contraintes violentes qu'ils imposaient à l'économie de relation.

Plus curieux est l'effet indéniable d'une simple occupation militaire en l'absence même d'hostilités que l'on a pu observer sur les prix, en certaines régions de l'Empire britannique (les Indes par exemple), ou en Moyen-Orient.

Ainsi, en Irak, l'indice des prix de gros (base 100, 1er trimestre 1939) ne s'établissait en septembre 1941 qu'à 179. A la suite de la révolte de Rachid Ali, l'arrivée des troupes britanniques, influençant à la fois l'offre et la demande des biens de consommation, contribua au gonflement des prix. L'indice des prix de gros était de 532 fin 1942, et s'établissait à 692 fin novembre 1943.

Mais, dès le début de 1944, avec le départ progressif des troupes anglaises, on voyait l'indice descendre à 571 en juillet, à 495 en décembre et se stabiliser ensuite.

C'est là un aspect particulier de l'influence des événements militaires sur l'inflation économique, moins connu et moins précisément analysé en général que celui de l'inflation directement causée par l'augmentation des dépenses publiques destinées au financement de la guerre, mais qui méritait d'être mis en valeur.

LE DEVELOPPEMENT DES EXPLOITATIONS PETROLIFERES EN EGYPTE

L'Egypte sous l'effet des circonstances de guerre est largement sortie du stade des prospections et de la recherche des hydro-carbures.

Le champ de Ras gharib, découvert en 1938, a vu 225.000 pieds de forage le sonder en 5 ans. Sa production, qui n'était en 1939 que de 530.458 tonnes de pétrole brut a atteint 1.250.000 tonnes en 1944.

Les champs de Hurghada, d'exploitation plus ancienne ont vu 22.000 pieds de forage en 5 ans. La production totale du pays a été de 1.320.000 tonnes en 1944.

Parallèlement la capacité des raffineries de Suez, contrôlées par l'Anglo Egyptian Oil fields (groupe Shell) doublait par rapport à 1938; à raison de 4.000 tonnes par jour, tout le pétrole extrait en Egypte a ainsi pu être traité sur place.

Le groupe Shell pousse activement ses prospections, tandis que de nombreuses compagnies américaines (dont la Standard Oil de New Jersey, la Texas Oil, la Socony Vacuum) dressent d'importants plans d'exploration. (1)

INDUSTRIALISATION DES PAYS NEUFS : LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE TEXTILE DANS LE MONDE PENDANT LA PERIODE DE GUERRE

On sait que le Maroc, qui ne possédait en 1938 qu'une usine consacrée au travail de la laine, fournissant par année 100 tonnes de tissus, en possédait 5 en 1945 alimentant une production annuelle de 650 tonnes.

Le Maroc fabriquait en 1945, 500.000 mètres de tissus en 140, 310.000 mètres de tissus en 70, 72 tonnes de laine à tricoter. Une industrie de la bonneterie s'était également développée, comprenant en 1945 20 ateliers, qui fournissaient une production annuelle de 120.000 à 180.000 articles.

Ce phénomène se retrouve d'une manière générale dans la plupart des pays traditionnellement considérés comme « semi-neufs », où sous l'effet des circonstances de guerre, durent être satisfaits sur place une bonne part des besoins traditionnellement comblés par l'importation.

Ainsi, l'Egypte, qui en 1938 exportait le total de sa production nationale de laine brute soit 2.000 tonnes, absorbait en 1945 toute cette production et devait obtenir de l'importation un surplus de 1.106 tonnes. Il est vrai qu'elle devait satisfaire à une part des importants besoins de l'intendance des armées alliées.

Le Maroc ne possède pas les ressources naturelles qui ont permis à l'Egypte de développer une industrie cotonnière, consommant en 1945 49.000 tonnes contre 26.940 en moyenne pour les années d'avant-guerre, bien que sa production de coton ait diminué de près de moitié.

De la même manière le Brésil, dont la production de coton est restée stationnaire entre 1939 et 1945 (423.000 tonnes) produit en 1945 une quantité de cotonnades égale à près du double du chiffre de 1937 (1.600 millions de yards contre 900 millions); dans le même temps, les exportations de coton brut diminuaient de près de moitié, tandis que les exportations de produits manufacturés en coton étaient centuplées, passant de 247 tonnes en 1938 à 25.539 tonnes en 1945.

L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE DANS LE MONDE ENTRE 1939 ET 1944

La production d'énergie électrique s'est considérablement développée entre 1939 et 1944, sous l'effet des circonstances de guerre qui ont amené de nombreux pays à développer leur production locale d'énergie, certains d'entre eux afin d'intensifier leur effort de guerre, d'autres afin de compenser, par l'utilisation de leurs ressources intérieures hydrauliques, l'arrêt de leurs importations charbonnières.

Le premier rang dans cette augmentation de production est tenu par les U.S.A. (73 %) (1), suivi par les Indes (57 %). Le Maroc tient une place sensiblement équivalente (42 %) à celle du Canada (43 %). Ont également connu une augmentation notable la Nouvelle-Zélande (39 %), la Suède (37 %), le Portugal (23 %), la Suisse (25 %). Les Etats de l'Amérique du Sud ont participé eux aussi à cet accroissement ainsi que l'Australie (1).

(1) Chiffres empruntés au Service des économies étrangères du Ministère de l'Economie nationale à Paris.

(2) La Palestine, qui a fourni pendant ces dernières années un intense effort de mise en œuvre de ses ressources énergétiques s'inscrirait à un niveau légèrement supérieur à celui des U.S.A.

La production s'est également accrue en général dans les pays occupés d'Europe malgré les dommages causés à l'équipement électrique par les opérations militaires.

LA PRODUCTION MAROCAINE D'ENERGIE ELECTRIQUE : COMPARAISON AVEC CERTAINS PAYS DU PROCHE ORIENT

La production d'électricité marocaine se montait en 1939 à 128 millions de kwh.

Elle était supérieure à celle de l'Egypte (81 millions de kwh.), de la Syrie et du Liban (68 millions), de la Palestine (91 millions 475.000); elle était par contre inférieure à celle de la Turquie (353.313.000).

La consommation d'électricité par tête d'habitant y était de 18,3 kwh. Elle était équivalente à celle de la Syrie et du Liban (18,2), inférieure à celle de la Turquie (25,8) et de la Palestine (60,9). Celle de la France était à cette époque de 499 kwh.

La production marocaine d'énergie électrique a augmenté de 42 % entre 1939 et 1944; cette augmentation n'a été que de 16% en Turquie, 0,3% en Syrie et au Liban (1). Aussi la consommation par tête d'habitant du Maroc, qui se monte aujourd'hui à 26,5 kwh., n'est plus inférieure, parmi les pays envisagés, qu'à celle de la seule Palestine.

Dans ce dernier pays la production atteint sensiblement en 1945 le niveau de la production marocaine (216 millions de kwh). Nous avons pu voir précédemment qu'on peut le considérer comme un des pays du monde

(1) Les chiffres relatifs à l'Egypte ne sont pas en notre possession.

ayant fourni pendant la guerre le plus intense effort d'équipement électrique.

LA PRODUCTION DE CIMENT DANS LE MOYEN-ORIENT

On sait que la capacité actuelle du Maroc pour la production du ciment est de 170.000 tonnes. Si cette capacité n'a pas changé depuis 1939, les chiffres de production sont passés de 156.000 t. en 1939 à 123.000 t. en 1943 pour tomber à 77.000 t. en 1945. Les 6 premiers mois de 1946 ont déjà accusé une production de 86.000 tonnes mais l'énormité des besoins de la consommation doivent entraîner dans l'avenir, avec une augmentation des ressources dues à l'importation, un développement très sensible de la production locale.

Le tableau suivant permettra de comparer ces chiffres marocains à ceux de la production de certains pays du Moyen-Orient en la matière :

	1939	1943
Turquie	284.000 t.	176.000 t.
Egypte	572.000 t.	323.000 t.
Palestine	112.000 t.	
Syrie-Liban	251.000 t.	152.000 t.
Irak	Néant	
Iran	80.000 t. (cap. annuelle)	

Dans l'ensemble la production du Moyen-Orient semble suffisante pour couvrir les besoins des pays intéressés, qui trouvaient plus avantageux avant la guerre de produire leur propre ciment que d'en acquérir à l'étranger à un prix que les frais de transport rendaient trop élevé. Ici, comme dans d'autres régions du globe, la guerre a plutôt paralysé le développement de cette industrie, à cause des difficultés d'approvisionnement en charbon.

Claude CAMBAU